

Conseil de quartier de la Gibauderie

Maison de la Gibauderie, 111 rue de la Gibauderie 86000 Poitiers tél. 05 49 47 83 57
E-mail : conseil.gibauderie@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du LUNDI 29 AVRIL 2013

Objet : Budgets participatifs 2013/2014

Pourquoi cette réunion avant celle programmée par la Mairie de Poitiers le 29 Mai 2013 ?

Elle permet au Conseil de Quartier de :

- Faire le bilan de l'année 2012, année d'apprentissage pour le quartier de la Gibauderie, sur les budgets participatifs.
- Présenter les propositions retenues par la Mairie de Poitiers.
- Amorcer une réflexion sur la façon de procéder.
- Utiliser les moments difficiles que le Conseil de Quartier a connu lors des réunions avec les Représentants du Conseil Municipal de Poitiers.
- Organiser le mode de fonctionnement du Conseil de Quartier avec une interaction Maison de la Gibauderie/Conseil de Quartier.

Le Conseil de Quartier remercie la présence des Représentants de la presse locale.

En 2012, il y a eu 4 réunions pour organiser les budgets participatifs 2012/2013. Lors de la première réunion, le budget alloué au quartier de la Gibauderie était de **127.000 €**. Suite à des interventions d'Elus Municipaux, un arbitrage a été fait par Monsieur Le Maire de Poitiers. Le budget pour le quartier de la Gibauderie, a été ramené à la somme de **69.996 €**.

Le Conseil de Quartier n'avait peut-être pas suffisamment assimilé le fait qu'il y avait une répartition en 3 pôles. Il y a eu au cours de réunions suivantes, une certaine ambiguïté.

Le budget participatif a été réparti comme suit :

- Espaces Verts 23.571 €.
- Bâtiments 18.980 €.
- Espaces Publics (Voirie) 27.445 €.

40 propositions ont été faites par les habitants.

Du fait de cette répartition budgétaire, peu de propositions ont été retenues.

- Installation de 2 Toutounettes avec des poubelles. Coût **2.300 €**.
- Implantation d'une aire de jeux pour les enfants de 0 à 3 ans à côté de l'aire de jeux existante. Coût **10.000 €**. Cette demande avait été faite par les Représentants de la crèche, ceux des écoles maternelles ainsi que par ceux du Relais assistantes maternelles.

Le Conseil de Quartier avait demandé des jeux supplémentaires sur l'actuelle aire de jeux. Ce n'est pas possible car il faut des sols différents d'où la création d'un deuxième espace de jeux.

Le Conseil de Quartier constate que, depuis l'ouverture du Gibau'Parc, la fréquentation de l'aire de jeux des petits, a diminué.

- Remise en état de l'allée transversale du parc. Coût **10.000 €**
- Implantation de toilettes sèches. Coût **18.000 €**

L'entretien sera géré par la Ville de Poitiers. Son implantation doit être bien en vue pour éviter le vandalisme, un peu éloigné des habitations, à mi-chemin entre le Gibau'Parc et le terrain de boules. Après discussion, le Conseil de Quartier valide son emplacement.

- Installation de 4 nouvelles poubelles aux normes réglementaires. Coût **4.500 €**.

Soit un investissement total de **44.800 €** sur le budget initial annoncé de **69.996 €**.

Certains budgets n'ont pas été retenus notamment celui concernant la voirie. Le Conseil de Quartier ne peut pas se satisfaire de cette situation.

A titre d'exemple, les places de stationnement pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, n'ont pas rencontré l'approbation des techniciens de la Ville de Poitiers.

Un courrier a été adressé à Monsieur Le Maire de Poitiers le 19 Février 2013 pour réétudier ce point. Ce courrier à ce jour est en attente de réponse. Des photos ont été prises par des techniciens de la Ville de Poitiers et il n'y a pas eu de suivi.

Une rencontre avec Monsieur Le Maire doit avoir lieu prochainement afin de lui remémorer le courrier du Conseil de Quartier.

Les propositions refusées sont :

- Parcours de santé : le chiffrage a été celui du Triangle d'Or de St. Cyprien alors que la proposition faite par le Conseil de Quartier, consistait à mettre seulement quelques accessoires.

Dès que l'on touche à la circulation, à la voirie, il y a une « allergie » des techniciens municipaux.

Pourtant, suivant les réglementations européennes qui entreront en vigueur en 2015, il va falloir que la Ville de Poitiers se mette aux normes.

- Remise en état du parking autour du Centre Commercial : la rétrocession du parking à la Ville de Poitiers devait être faite en Décembre 2012. Ce n'est toujours pas le cas car la Ville de Poitiers doit fournir une attestation au notaire. Cela devrait être fait courant Juin 2013, au plus tard Septembre 2013. La réfection est pour la prochaine mandature de la Mairie.

Le ressenti du Conseil de Quartier sur les budgets participatifs :

- Quelques situations difficiles lors des réunions. Le Conseil de Quartier s'est senti pris en otage. Les budgets alloués au quartier de la Gibauderie - comme dans les autres quartiers de Poitiers – empêchaient certaines réalisations dites d'urgence. Il y a eu confrontation entre Elus auquel le Conseil de Quartier a assisté, un peu impuissant.

Le constat : L'ensemble des propositions retenues est lié au parc et rien en-dehors. La répartition en 3 pôles hermétiques est un frein. En 2014, une ligne budgétaire dédiée aux budgets participatifs, sera inscrite sur les livres de comptes de la Ville de Poitiers. Cependant, la situation sera identique quant à répartition. Situation qui est très contraignante pour le Conseil de Quartier.

Chaque année, le Conseil de Quartier accepte ou non le budget participatif alloué. Il doit donc mieux s'organiser, se préparer afin d'être force de propositions et le plus convaincant possible face aux Elus Municipaux.

Sur le quartier de la Gibauderie, les syndics de copropriété peuvent peut-être servir de relais auprès des propriétaires afin que les problèmes soient correctement identifiés par le Conseil de Quartier.

Les habitants (es) présents (es) lors de la réunion d'aujourd'hui, peuvent informer leurs proches voisins du rôle qu'ils peuvent jouer au sein du Conseil de Quartier. Différentes pistes sont évoquées : les moyens de circulation des personnes âgées. L'intergénérationnel, le lien social peuvent être des moteurs à idées.

Certaines propositions peuvent être revues. Suite à l'intervention d'un syndic de copropriété, il faut faire un inventaire des remarques de propriétaires et le faire remonter au Conseil de Quartier.

Le Conseil de Quartier est un organe informel où tout sujet peut être abordé afin que des échanges puissent avoir lieu entre habitants et représentants du Conseil.

Les annonces doivent être revues ainsi que les modes de relais. La communication du Conseil de Quartier doit être repensée.

Les comptes rendus des réunions sur les budgets participatifs sont établis par la Ville de Poitiers.
Précision : la première réunion portera sur le vote du budget participatif et la création d'un groupe de travail.
Le Conseil de Quartier doit être vigilant à ce que les participants aux réunions, soient correctement informés.
Rappel sur le fonctionnement du Conseil de Quartier : Le Conseil se réunit souvent avec très peu de personnes. La Maison de la Gibauderie a créé une Commission « Conseil de Quartier ». Cela assure au Conseil une logistique (mise à disposition d'une salle).

Pour les habitants du quartier, il y a peut-être complexité dans la compréhension des structures :

- 1) Conseil de Quartier
- 2) Maison de la Gibauderie qui réceptionne, gère la subvention de 400 Euros allouée au Conseil de Quartier, tient un carnet des dépenses et sert de relais.

Il faut simplifier au maximum.

Chaque habitant qui a un problème particulier peut le faire remonter par tout moyen (écrit ou mail) au Conseil de Quartier ou à la Maison de la Gibauderie.

Actuellement, une urne est à la disposition des habitants, dans l'entrée de la Maison de la Gibauderie.

Le Conseil de Quartier signale aux personnes présentes que des réalisations dans le quartier sont en cours. Il s'agissait de demandes plus ou moins anciennes mais qui ont néanmoins vues le jour :

- Rue Georges Bizet/ Rue du Clos Marchand : Création d'un rond point.
- Rue des Genêts : modification du carrefour avec aménagement floral.
- Route de Nouaillé : passage piétons entre le Centre de dialyse et le CECAT
- Allée de la Providence : aménagement demandé, en cours de réalisation.

Deux réunions sont programmées, avec les Représentants de la Municipalité, dans le cadre **des budgets participatifs 2013/2014** à la Maison de la Gibauderie.

1ère réunion publique : **Mercredi 29 mai à 20 h 30**

2ème réunion du groupe de travail : **Jeudi 20 juin à 20 h 30**

Aucun autre sujet n'étant abordé, la séance du Conseil de Quartier est levée.